

**Compte rendu de la commission permanente  
du Centre Communal d'Action Sociale  
du 29 avril 2021 à 9H00  
(anonyme)**

Secrétaire de séance : Maud ROLLAND

**Présents** : Maud ROLLAND, Dominique PICAVET, Dominique DUVILLARD, Daphnée GORDOWSKI SABBAGH, Ghislaine MASSON, Jacqueline ROSIAK, Richard ROSIAK Sophie GOUY-PAILLER.

**Absents** : Michel ZURZACK, Arnaud MATHIEU, Françoise SARRA-GALLET, Valérie BONAUAUD, Véronique BAILLY.

**A/ DEMANDE DE SECOURS FINANCIERS**

1/ Compte tenu de la demande d'aide financière formulée par Mr domicilié à Villard-de-Lans, la commission permanente émet un avis favorable pour accorder un secours financier exceptionnel de 218 € (deux cent dix-huit euros) pour le paiement d'une facture auprès de Total Direct Energie. Ce secours financier sera directement versé à Total Direct Energie.

Une décision sera prise en ce sens et le Conseil d'Administration sera régulièrement informé de cette décision lors de la prochaine séance.

2/ Compte tenu de la demande d'aide financière formulée par Mme domiciliée à Villard-de-Lans, la commission permanente émet un avis favorable pour accorder un secours financier exceptionnel de 436.28€ (quatre cent trente-six euros et vingt-huit centimes) pour le paiement de loyers en retard. Ce secours financier sera versé à Alpes Isère Habitat.

Une décision sera prise en ce sens et le Conseil d'Administration sera régulièrement informé de cette décision lors de la prochaine séance.

**B/ Aides pour les départ en colonie et classe transplantée**

Les membres de la commission permanente décident que l'aide pour les départs en colonie et en classe transplantée soit reconduite comme les années précédentes.

Un projet de délibération sera proposé lors du CA du 27 mai 2021.

**C/ Aides sport et culture**

Maud Rolland informe l'assemblée que les jeunes fréquentant un établissement scolaire du second degré peuvent bénéficier de différentes aides proposées par le département et la région. Ces aides concernent les loisirs, la culture, le sport, l'achat de matériels..

Il ressort de cette présentation que les associations et les commerçants ne sont pas tous engagés dans cette démarche de partenariat. Il est décidé d'engager auprès de tous les acteurs susceptibles d'être partenaire du département ou la région une action de communication de manière à développer l'utilisation des avantages sur la commune.

Il est également souligné que les enfants de la maternelle et du primaire ne sont pas éligibles à ces aides, mais perçoivent à ce jour les aides du CCAS.

Le gouvernement a annoncé la mise en place d'un PASS'SPORT pour venir en aide au secteur sportif. Ce pass'sport devrait être réservé aux familles ayant un QF<600, le montant de l'aide devrait compris entre 50 et 80€. Expérimentation prévue en juin sur certains territoires.

Les aides financières accordées par le CCAS aux jeunes de moins de 18 ans pour accéder aux activités culturelles, sportives et musicales vont être retravaillées en tenant compte des aides accordées par la région et le département en essayant de réduire le nombre de tranche de quotient familial. Un projet de délibération sera proposé lors du CA du 27 mai 2021.

**D/ Aides pour l'accueil de loisirs**

Une présentation des tarifs des accueils de loisirs a été faite lors de la précédente commission permanente, et les membres souhaitaient avoir des informations sur le mode de fonctionnement des Mille Pattes.

L'accueil de loisirs les Mille Pattes est une activité proposée et organisée par l'office du tourisme. Cette activité participe à l'obtention du label Famille Plus.

Depuis 2 ans, la structure a choisi de développer sa communication envers les familles de la commune. Cela a remporté un grand succès puisque sur 54 enfants accueillis, 32 sont de la commune.

La structure depuis l'an dernier accorde une réduction de 20% sur présentation de la carte municipale.

### **Les tarifs pour 2021**

<b>Prestation</b>	<b>Tarif</b>	<b>Tarif carte municipale</b>
Matin sauf mercredi	15	12
Après-midi sauf mercredi	29	24
Journée	40	32
Carte 4 AM+1 J (nominative)	135	108
Carte 8AM +2 J (nominative)	245	196
Carte 5 journées (nominative)	180	145

Ces tarifs restent bien plus élevés que les accueils de loisirs de Lans-en Vercors et Corrençon en Vercors, notamment en partie due au fait que les Mille Pattes ne sont pas conventionnés avec le CAF et ne perçoivent pas d'aide financière de celle-ci.

Maud Rolland propose qu'une rencontre avec le responsable de la structure soit organisée pour comprendre comment la tarification est mise en place et si il y a des possibilités pour faire encore baisser le coût pour les Villardiens.

### **E / Fêtes de fin d'année pour les aînés de la commune**

2 types de devis ont été demandés à un traiteur de la commune :

- devis pour un thé dansant :

Prestation traiteur avec le service : 1990€

Orchestre : 1000€

Boissons : clairette, jus de fruits

Animation type danses écossaises ?

- devis pour un repas dansant de 12h00 à 18h30:

Prestation du traiteur avec le service et la vaisselle : 4140€

Orchestre : 1000€

Boisson : apéritifs, vin, clairette, jus de fruits

Papillotes, clémentines

Nappes

Cadeaux aux doyens ?

Il est décidé de proposer l'accès au repas dansant ou au thé dansant aux plus de 70 ans et au plus de 75 aux colis de Noël. La réception pourrait se tenir le mercredi à la place du samedi.

### **F / Le magazine du CCAS**

Mme Rolland présente à l'assemblée le projet de journal du CCAS.

En raison des élections la commission permanente du 24 juin est reportée au 1 juillet 2021 à 9h00, le prochain conseil d'administration du CCAS aura lieu le 27 mai 2021.

Maud ROLLAND

Vice-Présidente du CCAS

CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE  
VILLARD DE LANS